

RENTRÉE 2014

CALENDRIER

Les classes rentreront selon l'horaire ci-dessous.

L'accueil sera assuré par le professeur principal et l'équipe pédagogique :

Lundi 1er septembre	<u>Accueil des élèves internes de 19h30 à 20h30</u> 2 <sup>ndes</sup> Bac Pro - 2 générales - 1 CAP « restauration scolaire non assurée ce soir là »
Mardi 2 septembre	<u>Accueil par les professeurs principaux de 8h00 à 12h00 :</u> 2 <sup>ndes</sup> Bac Pro - 2 générales - 3 PREPAPRO - 1 CAP Cours à partir de 13h30
Mardi 2 septembre	<u>Accueil des élèves internes de 20h15 à 21h15</u> 1ES-1S-1L-1STMG-1LOG-1CB TES-TS-TL-TSTMG-TLOG-TMEI-TCB-TCAP « restauration scolaire non assurée ce soir là »
Mercredi 3 septembre	<u>Accueil par les professeurs principaux de 8h00 à 10h00 :</u> 1ères générales, technologiques et professionnelles (1ES-1S-1L-1STMG-1LOG-1CB) Terminales générales, technologiques et professionnelles (TES-TS-TL-TSTMG-TLOG-TMEI-TCB-TCAP) Cours à partir de 10h00

LIVRES SCOLAIRES :

La liste des ouvrages scolaires est donnée au moment des inscriptions au secrétariat de du LPO. Certains manuels ne seront choisis qu'à la rentrée. Une aide du Conseil Régional sera attribuée à tous les élèves du lycée (cart'@too). Elle est utilisable jusqu'au 1er mars 2015.

Pour les secondes : 75 euros

Pour les premières et les terminales : 55 euros

Pour les filières industrielles (Bois) : 25 euros

Pour les filières tertiaires (Logistique) : 25 euros

DEMI-PENSION :

Le choix du régime est à faire au moment de l'inscription fin juin. Si toutefois vous désirez inscrire votre enfant à la demi-pension, il est encore possible de le faire dans les premiers jours qui suivent la rentrée.

INTERNAT :

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'internat doivent le signaler lors de l'inscription fin juin.

L'affectation dans l'établissement ne garantit pas une place à l'internat.

TSVP

### CASIERS :

Des casiers (1 pour 2 élèves) sont mis à disposition des demi-pensionnaires et des internes (prévoir un cadenas dès la rentrée. Il est fortement conseillé d'y déposer les cartables (ce qui minimisera les vols ou les dégradations).

### FOURNITURES SCOLAIRES :

Dans la première semaine, chaque professeur exprimera auprès des lycéens(nes) les besoins en fournitures et/ou des manuels scolaires pour certaines disciplines.

Vous pouvez cependant prévoir deux dépenses :

- la pratique de l'éducation physique dans les halles de sport entraîne la possession d'une paire de chaussures spécifique pour cet usage, une autre paire est réservée aux activités extérieures, les deux paires de chaussures peuvent être d'un modèle identique.
- les élèves auront besoin d'un cahier de textes ou agenda.

Pour les ateliers : les lycéens(nes) du Lycée Professionnel peuvent prévoir un cadenas avec 2 clés (1 clé restant au bureau du Chef de Travaux).

### OBJETS DE VALEUR :

Il est déconseillé aux élèves de porter ou d'apporter des objets de valeur (téléphones, portables, ipad, iphone, pc...).

De même, les deux roues doivent être munis d'un antivol.

L'établissement n'est pas responsable des vols et des dégradations des biens personnels (externat, internat).

### CONTACTS AVEC LE LYCEE :

Vous pouvez obtenir les renseignements que vous souhaitez en téléphonant au secrétariat jusqu'au vendredi 11 juillet 2014 et à partir du Lundi 25 août 2014 :

- LPO Albert Sorel - Avenue du Labrador-14600 HONFLEUR : 02.31.81.68.71  
02.31.81.68.68

Le Proviseur  
S. YBERT

